

Les curés de Saint-Pierre au XIX^e siècle

Le 8 mars 1803, à la faveur du Concordat, M. Caquet rentre dans sa paroisse. Il avait été nommé curé de Saint-Pierre en 1769. Au moment de la Révolution il ne voulut pas prêter serment à la Constitution civile du clergé et fut obligé de s'exiler. Il meurt le 19 janvier 1805.

M. Seignolles, qui, avant la Révolution était curé de la paroisse Saint-André, à Montbrison, lui succède à Saint-Pierre. C'est sous son administration que se fait la délimitation officielle des deux paroisses de Notre-Dame et de Saint-Pierre, la Madeleine, Saint-André et Sainte-Anne étant supprimées.

M. Chavallard, curé de Marolles, avant la Révolution, vicaire de Saint-Pierre en 1804 succède à M. Seignolles vers la fin de l'année 1806 et meurt en 1819.

Il est remplacé par M. Barou curé de Saint-Jean-Soleymieu, qui devient vicaire général de Lyon en 1826 et est lui-même remplacé à Saint-Pierre Jean Barou. Celui-ci, qui était déjà vicaire à Saint-Pierre depuis 1819 gouverna la paroisse jusqu'en 1862. Il était presque aveugle, et, dès 1840 il avait obtenu du Souverain Pontife la permission de dire tous les jours la messe de la Sainte Vierge ou la messe pour les défunts.

Il a laissé dans sa paroisse une réputation de sainteté qui est encore bien vivante aujourd'hui.

M. Ollagnier lui succède en décembre 1862.

Mercredi soir. – Sept heures et demie.

Notre vénéré Curé, M. le chanoine Ollagnier vient de s'éteindre pieusement en recommandant son âme à Dieu et en embrassant une dernière fois le Crucifix.

Il avait demandé lui-même les derniers sacrements et les avait reçus avec toute la foi et l'affection que sait apporter un prêtre de Jésus-Christ.

Sa fin a été aussi édifiante qu'a été digne sa longue vie passée toute entière au service de Dieu et des âmes.

Monsieur Ollagnier était né à Saint-Just-en-Bas en 1818 (il avait accompli ses 93 ans au mois d'août dernier). Il fit de brillantes études à Verrières, puis au grand séminaire de Lyon. – Après avoir passé quelque temps comme professeur aux Chartreux, il se consacra à l'éducation des jeunes gens que nous avons bien connus, qui ont un nom dans les fastes du Forez : MM. Francisque de Sugny, sénateur de la Loire, Camille et Vital de Rochetaillée, conseillers généraux, de Chazelles, préfet.

Leur éducation terminée, il passa quatre années à Saint-Nizier de Lyon, comme vicaire ; puis il fut nommé curé à Champoly où il fit bâtir l'église actuelle.

En 1862, il succéda à M. l'abbé Barou comme curé de Saint-Pierre.

Avec sa haute taille, sa belle physionomie, sa grande intelligence, cette dignité sacerdotale qui a été la caractéristique de toute sa vie, il tint une place éminente au milieu de cette vieille aristocratie de Saint-Pierre, si fière, et avec raison, de son glorieux passé, de ces hommes si distingués de l'administration préfectorale, du palais et de l'armée qui, dans ce temps-là, s'honoraient de leurs relations avec le clergé paroissial.

Dès son arrivée, son principal souci fut de remplacer la vieille église du 15^e siècle, plusieurs fois rapiécée, trop petite et qui tombait en ruine, par une de ces belles églises gothiques, qu'on bâtissait au 13^e siècle et dont il couvait l'idée depuis longtemps, et cette idée il la réalisait en 1871 dans la magnifique église aux lignes si pures, aux parements si riches, aux verrières si instructives, vraies pages d'Évangile, que nous aimons et admirons.

Profondément estimé de ses confrères, il fut, à plusieurs reprises, leur mandataire pour la discussion et la solution de grandes questions qui intéressaient le diocèse tout entier.

A Rome, où il plaida auprès de Pie IX pour le maintien de la vieille liturgie lyonnaise ; à Paris après du maréchal de Mac-Mahon où il parla éloquemment pour le maintien de l'intégrité du grand et beau diocèse de Lyon, etc.

A différentes reprises, on lui laissa entendre qu'il pourrait occuper un poste plus éminent dans le diocèse, mais il ne voulut jamais se séparer de cette chère paroisse de Saint-Pierre à laquelle il avait donné toute son âme, de cette belle église dont il parlait avec une fierté si légitime, de ses paroissiens auxquels il s'est intéressé jusqu'à la fin : il y a quelques semaines à peine, il écrivait encore pour eux dans le bulletin paroissial.

Qu'il repose en paix, auprès de Dieu qu'il a fait connaître et aimer, auprès de ses illustres amis qui l'ont précédé dans le Ciel : Mgr Gouthesoulard, M. Coudour, le père Georges, M. Réal, etc, après de ses paroissiens qui lui doivent leur bonheur éternel et que, du haut du Ciel, il continue à veiller sur cette chère paroisse de Saint-Pierre, qu'il aide de ses prières ceux qu'il laisse pour continuer son œuvre, qu'il soit encore le bon pasteur car, comme saint Paul aux Corinthiens, il avait fait avec eux un pacte à la vie et à la mort, *ad convivendum et ad commoriendum*.

(notice non signée, *Bulletin paroissial de Saint-Pierre*, n° 162 du 24-12-1911)